

# ACTION URGENTE

## UNE FEMME MENACÉE POUR AVOIR DÉFENDU UNE VICTIME DE VIOL

**La défenseure des droits humains guatémaltèque Norma Cruz dirige une organisation militant en faveur des droits des femmes : ses collègues et elle ont reçu des menaces de mort en raison du soutien qu'ils ont apporté à une jeune fille victime d'un viol. Ils courent un grave danger.**

Norma Cruz est la directrice de la Fondation des survivants, dont le siège se trouve à Guatemala. Elle a été menacée de mort par téléphone le 19 septembre vers 22 h 45. Un homme l'a appelée sur son portable et a laissé un message : « *Je veux que tu abandonnes l'affaire de [nom d'homme], tu as huit jours pour abandonner cette affaire, sinon tu auras de graves problèmes, je t'apporterai la tête de ta fille ou de ton fils, salope.* » Ce message fait référence à l'affaire d'une jeune fille victime d'un viol, qui bénéficie des conseils juridiques de Norma Cruz. Amnesty International sait que des membres de la famille de cette jeune fille ont été tués pour l'avoir soutenue. Un homme avait contacté la Fondation des survivants plus tôt dans la journée et avait laissé le même message à un membre du personnel.

Le 14 août vers 8 h 30, une voiture de couleur sombre aux vitres teintées avait suivi le mari de la fille de Norma Cruz. Celui-ci avait alors appelé son épouse à leur domicile, et lui avait demandé de prévenir la police. Quelques minutes plus tard, il était rentré chez lui et la police était arrivée. La voiture en question s'était approchée, avant de s'éloigner à toute vitesse lorsque ses occupants avaient remarqué la présence des policiers. Des hommes surveillent les locaux de la Fondation des survivants depuis le 26 juillet au moins.

Un homme a laissé deux messages sur le répondeur le 14 mai, menaçant de tuer Norma Cruz et ses collègues.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous inquiet pour la sécurité de Norma Cruz, de sa famille et de ses collègues de la Fondation des survivants, qui ont reçu des menaces de mort en raison de leur travail de défense des droits des femmes ;
- priez instamment la procureure des droits humains d'ouvrir sans délai une enquête sur ces menaces de mort, d'en rendre les conclusions publiques et de traduire en justice les responsables présumés ;
- exhortez le ministre de l'Intérieur à prendre des mesures afin de protéger efficacement ces personnes, dans le strict respect de leurs souhaits ;
- appelez-le à approuver et à mettre en œuvre, aussi rapidement que possible, le programme national de protection des défenseurs des droits humains ;
- rappelez aux autorités que les défenseurs des droits humains ont le droit de mener leurs activités sans restrictions injustes ni crainte de représailles, conformément à la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme.

### **ENVOYEZ VOS APPELS IMMÉDIATEMENT À :**

#### Ministre de l'Intérieur :

Lic. Raúl Antonio Velásquez Ramos  
Ministro de Gobernación  
6ª Avenida 13-71, Zona 1,  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Fax : +502 2413 8658**

**Formule d'appel : Estimado**

**Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,**

#### Procureure des droits humains :

Lic. Aura Marina Mancilla  
Fiscalía Especial de Sección de  
Derechos Humanos  
10a Calle 10-14, Edificio UP, 5to.  
Nivel, Zona 1, Ciudad de Guatemala,  
Guatemala

**Fax : +502 2230 6043**

#### **Formule d'appel : Estimada Sra.**

**Fiscal, / Madame la Procureure,  
Copies à :**

#### Fondation des survivants :

Fundación Sobrevivientes  
12 calle 11-63, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UNE FEMME MENACÉE POUR AVOIR DÉFENDU UNE VICTIME DE VIOL

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Norma Cruz et son équipe fournissent de nombreux services aux femmes victimes d'actes de violence. Ils dirigent un centre d'aide d'urgence pour les victimes de violences sexuelles et proposent leur soutien à celles qui ont le courage de mener une action devant les tribunaux afin que les responsables présumés soient traduits en justice. Norma Cruz milite également pour demander justice aux côtés des proches de femmes victimes de meurtre. Au cours des dernières décennies, le Guatemala a connu une augmentation significative du nombre de meurtres de femmes, et l'État n'a pas protégé efficacement les personnes vulnérables. Dans la grande majorité des cas, les auteurs présumés ne sont pas déférés à la justice et de nombreux procureurs ont même tendance à rejeter la responsabilité sur la victime.

Norma Cruz avait déjà été agressée auparavant, soit directement, soit indirectement lorsque les attaques visaient ses proches. Un membre de sa famille a été enlevé le 19 octobre 2008, puis relâché. Cette personne a également reçu des menaces de mort quatre jours plus tard (voir l'AU 296/08, AMR 34/022/2008, 28 octobre 2008).

Chaque année au Guatemala, des dizaines de défenseurs des droits humains sont victimes d'agressions. Beaucoup d'entre eux reçoivent des menaces de mort ou subissent d'autres manœuvres d'intimidation, dont l'objectif est de leur faire cesser leur activités légitimes. Certains sont même tués. En règle générale, les auteurs présumés de ces actes ne sont pas déférés à la justice. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur doit encore approuver et mettre en pratique le programme national de protection des défenseurs des droits humains, qui a été finalisé au début de l'année.

AU 258/09, AMR 34/012/2009, 25 septembre 2009

